

# Les méthodes musclées de Gaétan Barrette



Quand il était radiologiste, Gaétan Barrette s'est retrouvé au coeur d'un conflit dévastateur à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.  
PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE



[Isabelle Hachey](#)

La Presse

Quand il était radiologiste, Gaétan Barrette s'est retrouvé au coeur d'un conflit dévastateur à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Devenu ministre de la Santé, il a tenté d'abolir l'un des principaux champs de pratique de trois de ses anciens collègues. *La Presse* a enquêté sur les méthodes musclées de celui qui a été maintes fois décrit comme un intimidateur au cours de sa carrière. Une enquête d'Isabelle Hachey.

Sept ans après avoir menacé de « tout faire pour nuire au département » de radiologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et de « détruire un à un » ses anciens collègues, le ministre de la Santé Gaétan Barrette a tenté d'abolir l'un des principaux champs d'expertise de trois radiologistes de cet hôpital.

En novembre 2016, le ministère de la Santé, dirigé par Gaétan Barrette, a proposé de supprimer l'échographie cardiaque du champ de pratique des radiologistes afin de réserver cet acte médical aux cardiologues, qui l'exécutent désormais en grande majorité au Québec.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) a rejeté cette proposition, qui aurait surtout touché trois anciens collègues du D<sup>r</sup> Barrette à Maisonneuve-Rosemont. À eux seuls, ces trois médecins ont pratiqué plus de la moitié de toutes les échographies cardiaques encore réalisées par des radiologistes au Québec.

À la fin des années 2000, un conflit dévastateur a opposé le D<sup>r</sup> Barrette à l'ensemble de ses collègues du département de radiologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont - exception faite de sa femme, la D<sup>re</sup> Marie-Josée Berthiaume.

Les tensions ont culminé en septembre 2009, quand la D<sup>re</sup> Berthiaume a intenté une poursuite pour harcèlement et atteinte à la réputation contre les 12 radiologistes du département.

L'affaire s'est retournée contre la D<sup>re</sup> Berthiaume, qui a non seulement été déboutée, mais condamnée à verser 375 000 \$ à ses collègues pour avoir entrepris des procédures abusives à leur endroit.

Le 3 septembre 2009, Gaétan Barrette a téléphoné au chef du département, Robert Filion, et menacé de « tout faire pour nuire au département », « d'attaquer personnellement tous les associés » et de les « détruire un à un », peu importe les « dommages collatéraux » que cela pourrait causer, lit-on dans la décision rendue en avril 2013 par la Cour supérieure.

Le D<sup>r</sup> Filion fait partie des trois radiologistes qui pratiquent des échographies cardiaques à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, avec Patricia Ugolini et Stéphane Carignan. Tous trois étaient visés dans la poursuite de la D<sup>re</sup> Berthiaume.

Ironiquement, le D<sup>r</sup> Carignan a été recruté par Gaétan Barrette lui-même, en 2000, pour ses connaissances approfondies en imagerie cardiaque. À l'époque, le D<sup>r</sup> Barrette était chef du département. « Il m'a recruté pour faire ça. Il voulait de l'expertise en imagerie cardiaque », se souvient-il.

«Nous sommes sous le coup d'une fatwa. M. Barrette a dit qu'il nous détruirait et a mis ses menaces à exécution. C'est exactement ce que j'ai vécu.»

*Le Dr Stéphane Carignan*

Le ministre Barrette se défend d'avoir voulu exercer une vendetta à l'endroit d'anciens collègues de Maisonneuve-Rosemont. « Cela n'a aucun rapport, il y en a d'autres, dans le CHUM, il y en a dans le CUSM, il y en a très peu parce que c'est un examen en voie de disparition », a-t-il affirmé hier.

Selon des chiffres compilés par l'Association des radiologistes du Québec (ARQ), aucune échographie cardiaque n'a pourtant été pratiquée par un radiologiste au CHUM en 2015-2016. Une seule a été pratiquée au CUSM. Pendant la même période, 2330 ont été pratiquées à Maisonneuve-Rosemont.

« Il n'y avait aucune raison valable de retirer l'échographie cardiaque aux radiologistes de cet hôpital. Pour moi, c'est grave qu'on essaie sans justification d'empêcher des médecins de pratiquer des actes pour lesquels ils sont compétents », a souligné le président de l'ARQ, Vincent Oliva, lorsqu'appelé à réagir par *La Presse*.

Selon le ministre Barrette : « Les cardiologues ont la capacité de faire cet examen et souhaitent le faire. Actuellement, on a une problématique d'accès pour l'échographie, qui est faite par les radiologues, et en ce qui me concerne, les radiologues doivent faire ce dont la population a besoin. »

### « UNE GOUTTE D'EAU DANS LE BUDGET DE LA SANTÉ »

Le président de l'Association des cardiologues du Québec, le D<sup>r</sup> Arsène Basmadjian, indique toutefois avoir été « surpris » par la proposition du Ministère. Les cardiologues, dit-il, n'ont jamais remis en question l'expertise des radiologistes en ce domaine. « Ce n'est pas pertinent qu'on leur retire cet acte-là parce qu'ils rendent service à la communauté. »

Le D<sup>r</sup> Carignan est convaincu que cette mesure chirurgicale était destinée à lui nuire, ainsi qu'à ses deux collègues. « Nous sommes parmi les derniers radiologistes de la province à faire de l'échographie cardiaque. La mesure représentait une goutte d'eau dans le budget de la Santé, mais écorchait pas mal Maisonneuve. Tout le monde a fait cette conclusion-là. »

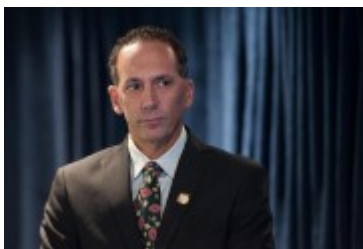
Bien que la proposition ait été retirée des négociations, le D<sup>r</sup> Oliva constate un « certain acharnement sur les radiologistes » de la part du ministre Barrette.

Il rappelle que l'an dernier, le ministre a décrété la couverture publique des frais d'échographie en cabinet privé afin de réduire le temps d'attente pour ce type d'examen. Cependant, le décret ne ciblait que les échographies réalisées par les radiologistes.

Autrement dit, les patients doivent toujours payer pour obtenir une échographie pratiquée, par exemple, par un obstétricien en clinique privée.

«C'est une mesure incohérente et inéquitable. Ce n'est pas une activité médicale, mais une profession qui est visée.»

*Le Dr Vincent Oliva  
président de l'ARQ*



Le Dr Vincent Oliva, président de l'Association des radiologistes du Québec  
Photo Ivanoh Demers, Archives La Presse

Selon lui, la mesure a fragilisé plusieurs cliniques de radiologie de la province, à différents degrés, dont celle affiliée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Au plus fort du conflit, la D<sup>re</sup> Berthiaume avait été expulsée de cette clinique par ses associés, ce qui avait provoqué la colère du D<sup>r</sup> Barrette.

« Dans un souci d'éviter une situation d'apparence de conflit d'intérêts, un ministre ne devrait-il pas s'imposer un devoir de réserve dans des décisions qui visent au premier plan

d'anciens collègues et, indirectement, des proches ? La question mérite d'être posée », indique le D<sup>r</sup> Oliva.

### « VOUS ALLEZ PAYER »

« Carignan, lui, il poignarde les gens dans le dos. Mais moi, je vais le poignarder de face jusqu'à tant qu'il en meure », a menacé Gaétan Barrette lors de son appel à Robert Filion, le 3 septembre 2009, selon le témoignage que ce dernier a rendu en Cour supérieure.

Trois mois plus tard, le 11 décembre, le D<sup>r</sup> Barrette a rappelé le chef du département. Cette fois, le D<sup>r</sup> Filion a enregistré la conversation. Dans l'extrait que nous diffusons ici, il menace de nouveau ses collègues en termes crus.

«Toute cette affaire-là, câlisse, Robert Fillion, c'est de la câlisse de marde de Carignan [...], c'est de l'ostie de vacherie depuis le début, pis vous en faites encore, pis vous allez payer pour, un moment donné, Robert.»

*Gaétan Barrette*

## **Gaétan Barrette et Robert Fillion**

Un peu plus d'un an après cet appel téléphonique, le D<sup>r</sup> Barrette a déposé une plainte contre le D<sup>r</sup> Carignan au Collège des médecins du Québec, dans laquelle il a comparé son collègue à un tueur de masse.

Dans sa plainte en déontologie contre le D<sup>r</sup> Carignan, datée du 30 janvier 2011, le D<sup>r</sup> Barrette prétend ceci : « Même le commissaire aux plaintes [de Maisonneuve-Rosemont], D<sup>r</sup> Maurice Thibault, considère que nous en sommes rendus dans une situation à la "Valery Fabrikant" et qu'une intervention devient nécessaire. »

Valery Fabrikant est ce professeur de génie mécanique qui a abattu quatre collègues de l'Université Concordia en 1992.

Joint par *La Presse*, le D<sup>r</sup> Thibault nie avoir tenu de tels propos. « M. Barrette doit assumer ses comparaisons, dit-il. C'est évident que je n'ai jamais comparé personne à Valery Fabrikant ! »

Atterré que son nom ait été associé à celui d'un tueur, le D<sup>r</sup> Carignan est convaincu que Gaétan Barrette a voulu compromettre sa carrière. « Il a un désir de vengeance absolue envers moi. Il a déployé tout son arsenal pour convaincre les gens que j'étais extrêmement dangereux », s'indigne-t-il.

À l'époque, le D<sup>r</sup> Barrette était président de la FMSQ. « Il avait énormément de pouvoir. Les gens l'écoutaient. Je ne me battais pas à armes égales contre lui », déplore le D<sup>r</sup> Carignan. Aucun blâme n'a été retenu contre ce dernier par le Collège des médecins.

Appelé à réagir aux récriminations de ses anciens collègues, M. Barrette a refusé de nous accorder une entrevue. « Je ne vois pas pourquoi je participerais à mon autoprocès », nous a-t-il dit.

### **« MA GANG DE CRISES »**

Bien que la poursuite contre les radiologistes de Maisonneuve-Rosemont ait été intentée par la D<sup>re</sup> Berthiaume, « la presque totalité des gestes inopportuns » provenaient de son mari, a souligné le juge Marc-André Blanchard dans sa décision.

À l'époque, les 12 radiologues poursuivis ont reproché au président de la FMSQ d'utiliser sa position de force pour les « dénigrer », les « intimider » et les « harceler ».

Une réunion a particulièrement mal tourné. C'était le 19 mars 2008. Les relations étaient déjà tendues et la majorité des radiologistes avaient décidé de remplacer le D<sup>r</sup> Barrette comme chef du département. En colère, ce dernier a convoqué ses collègues pour organiser la passation des pouvoirs. Il a ouvert la réunion sur ces mots : « Ma gang de crises... »

« Cela a été la pire réunion de ma vie, se souvient le D<sup>r</sup> Carignan. Il y a des collègues qui tremblaient. Barrette respirait fort, comme un taureau blessé. Il a sorti son ordinateur et branché son imprimante pour taper le procès-verbal. Il faisait de l'intimidation, parlait fort et tapait en même temps. L'atmosphère était épouvantable. »

Une jeune radiologiste, Andrée-Anne Pistono, s'est sentie « troublée, terrorisée, apeurée », a relaté le juge Blanchard dans sa décision. Elle ne pensait « qu'à quitter les lieux ».

## **D'AUTRES VICTIMES D'INTIMIDATION**

Une autre radiologiste, Pauline Daigle, a quitté Maisonneuve-Rosemont en grande partie en raison des attaques blessantes du D<sup>r</sup> Barrette à son endroit.

Lors d'un dîner entre associés, en janvier 2009, le D<sup>r</sup> Barrette a tenu des « propos désobligeants » à l'égard de la D<sup>re</sup> Daigle, qui a quitté la table « en pleurs », lit-on dans le jugement de la Cour supérieure.

En plein dîner, le D<sup>r</sup> Barrette et la D<sup>re</sup> Berthiaume ont accusé leur collègue de « se pogner le cul » et d'être « paresseuse », selon une déclaration soumise par la défense au procès.

La D<sup>re</sup> Daigle a quitté son poste huit mois plus tard, « épuisée par l'attitude et le comportement manifestés à son endroit » par le D<sup>r</sup> Barrette et sa conjointe, lit-on dans cette déclaration.

Contactée par *La Presse*, la D<sup>re</sup> Daigle a refusé de commenter.

Une technicienne en radiologie dit avoir obtenu un poste dans un autre secteur de l'hôpital pour ne plus avoir à côtoyer le D<sup>r</sup> Barrette. Elle nous a confié que l'agressivité du médecin à son endroit l'avait fait sombrer dans la dépression.

Une secrétaire se souvient pour sa part de l'humiliation que son patron lui faisait régulièrement subir. « Il était dur. Il me ridiculisait en disant que je n'étais pas bonne à faire ce que je faisais. Il me faisait pleurer à tout bout de champ. »

La technicienne et la secrétaire ont toutes deux requis l'anonymat par crainte de représailles.

La crise au département a eu un impact important sur la vie professionnelle du D<sup>r</sup> Carignan. En 2011, il a travaillé de chez lui pendant huit mois, à ne faire que de la radiologie d'interprétation. Il n'avait plus la force de se présenter à l'hôpital pour faire des interventions spécialisées.

« Ça m'a terriblement affecté. J'étais dégoûté. J'ai perdu des plumes en énergie et en motivation. J'ai consulté à quelques reprises. J'avais beaucoup de rancœur. »

Aujourd'hui encore, le D<sup>r</sup> Carignan ne parvient pas à tourner entièrement la page sur cet épisode. « Ce n'est jamais loin parce que le ministre de la Santé, j'ouvre le journal et je le vois. Je l'entends parler et je revis des affaires. Il est omniprésent. »

- Avec la collaboration de Denis Lessard à Québec

## **Le style Rambo**

Gaétan Barrette n'a pas toujours prêché la couverture publique des frais d'échographies pratiquées en cliniques privées. Avant qu'il ne soit ministre de la Santé du Québec, cette perspective le faisait même sortir de ses gonds.

La scène se passe par une belle journée de mai 2013, sur la terrasse du chic restaurant Latini, au centre-ville de Montréal. Normand Laberge, directeur général de l'Association médicale du Québec, avait été invité à un lunch par le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), Gaétan Barrette.

Lorsqu'il s'est présenté au restaurant, M. Laberge avait en main le plus récent exemplaire de *Santé Inc.*, le magazine de son association. Du fond de la terrasse, le D<sup>r</sup> Barrette l'a apostrophé : « Crisse ! Ça, c'est un torchon ! Qu'est-ce que tu fais avec ça ? »

Le D<sup>r</sup> Barrette n'avait pas digéré la dernière sortie de l'AMQ, qui réclamait justement la couverture des frais d'échographies pratiquées en cliniques privées. « Le lunch a rapidement dégénéré », se rappelle M. Laberge.

«C'était des coups de poing sur la table, des "crisse, vous allez arrêter !" C'était gênant, on était en public. Il y avait des touristes aux tables, autour.»

*Normand Laberge, à propos de Gaétan Barrette*



Louis Godin, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

Photo David Boily, Archives La Presse

Le D<sup>r</sup> Barrette a ensuite menacé son collègue. « Crisse, vous allez arrêter, sans ça, on va vous éliminer ! » M. Laberge est resté impassible. « Il a poussé la menace. Il a dit : "Vous n'avez pas l'air de comprendre. Je vais vous l'écrire." Il a pris un crayon et a écrit directement sur la nappe : "Si vous n'arrêtez pas de faire des sorties publiques, je vous élimine. Je vais tout faire pour que votre association fasse faillite." »

« L'image que ça me donnait, c'est que Rambo pouvait aller se rhabiller ! », confie M. Laberge en faisant référence à Bernard Gauthier, ce syndicaliste de la Côte-Nord reconnu coupable

d'intimidation à l'encontre d'un entrepreneur en construction.

En tant que ministre, Gaétan Barrette applique désormais ces méthodes aux acteurs du réseau de la santé, constate M. Laberge. « Quand il traite les bureaucrates d'incompétents, quand il traite les médecins de paresseux, il cause un tort réel. »

Le nombre de congés de maladie a explosé dans le réseau. À l'AMQ, le taux de réclamations d'assurance invalidité pour troubles de santé mentale a bondi de 20 à 55 % en trois ans, selon M. Laberge. Le phénomène ne touche pas que les médecins. En février, 60 % des membres de l'Association du personnel professionnel et technique de la santé (APTS) disaient ainsi souffrir de détresse psychologique élevée ou très élevée.

« Pour nous, il y a un nom : Gaétan Barrette, qui est le grand responsable de cette situation catastrophique », avait dit à l'époque la présidente de l'APTS, Carolle Dubé.

« Il a cette approche que l'on n'avait jamais vue de la part d'un ministre de la Santé, cette attitude quasi dictatoriale, dit Louis Godin, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. C'est très directif, toujours associé à la menace, à la coercition. Sur le terrain, le climat est très mauvais. Il y a une démotivation. Les gens sont heurtés par tout ça. »

« Toute gouvernance qui entraîne un changement significatif dans une organisation d'une telle grandeur générera son lot d'insatisfactions, de perceptions, et de critiques. C'est normal. De là à qualifier ces perceptions d'intimidation, il s'agit, à mon avis, d'un pas qu'on ne peut franchir », nous a écrit le ministre Barrette par courriel.

#### « C'EST DEVENU PERSONNEL »

« Ici, la quintessence de l'indécence : se présente comme chercheur, UdeM, avatar. Objectivité ? N'importe où aux USA, il serait congédié », s'est indigné Gaétan Barrette sur Twitter, le 11 octobre 2017, à propos de Damien Contandriopoulos.

L'expert en santé publique de l'Université de Montréal, très critique envers la réforme du réseau de la santé, utilise le réseau social sous le nom de @Faussenurse, sans toutefois cacher sa véritable identité sur son profil Twitter.

Ce n'est pas la première fois que le ministre éreinte M. Contandriopoulos sur Twitter. À deux reprises, cette année, il a gazouillé à son sujet en écrivant le mot « chercheur » entre guillemets, laissant entendre qu'il n'en était pas un.

« Cela fait quelques années que je fais de la recherche en santé, et je ne m'étais jamais senti interpellé par un ministre, dit M. Contandriopoulos. Mais depuis que Gaétan Barrette est en poste, c'est devenu personnel. Il prend les gens à partie. J'ai pratiquement arrêté de faire des projets de recherche de façon ouverte dans le réseau. J'ai des collaborations, mais je reste sous le radar, sinon, ça devient invivable. »

En 2016, le ministre Barrette a déclaré au magazine *L'actualité* que le D<sup>r</sup> Simon-Pierre Landry, président du Regroupement des médecins omnipraticiens pour une médecine engagée (ROME), usurpait un titre de spécialiste alors qu'il ne l'était pas.

Le ministre dévoilait ainsi une plainte confidentielle déposée au Collège des médecins contre le D<sup>r</sup> Landry, chef du département de l'urgence à l'hôpital de Sainte-Agathe, pour avoir utilisé le titre d'omni-intensiviste en signant un texte dans une revue spécialisée.

Le terme est largement utilisé au Canada anglais pour désigner les omnipraticiens qui pratiquent aux urgences, mais au Québec, le titre d'intensiviste est strictement réservé aux médecins spécialisés en soins intensifs membres de la FMSQ.

« C'était une simple question de terminologie, mais je me suis senti attaqué dans mon intégrité, parce que l'accusation du ministre laissait planer plein de sous-entendus pour me salir », se souvient le D<sup>r</sup> Landry, lui aussi très critique envers la réforme.

Le jeune médecin admet que l'attaque du ministre lui a fait perdre quelques heures de sommeil. « C'est sûr que cela m'a angoissé. Une bonne façon de faire taire quelqu'un dans le domaine de la santé, c'est de mettre en doute ses compétences professionnelles. »



La députée péquiste Diane Lamarre  
Photo Jacques Boissinot, archives La Presse canadienne

### **Diane Lamarre se dit toujours intimidée**

Moins de deux ans après avoir été contraint de présenter ses excuses à Diane Lamarre, le ministre de la Santé Gaétan Barrette continue à parsemer ses interventions politiques d'insultes blessantes envers la députée péquiste.

Le ministre tente régulièrement d'intimider M<sup>me</sup> Lamarre en commission parlementaire, dénonce la députée en entrevue avec *La Presse*. « Il y a toujours un préambule humiliant. C'est toujours pour me diminuer, un préambule dégradant qui vise à ébranler ma

confiance. »

En commission parlementaire, le 3 octobre, le ministre Barrette a ainsi laissé entendre à plusieurs reprises que sa collègue était ignorante et incapable de saisir des enjeux simples. « Moi, je l'aime bien quand elle parle, la collègue. Ça consomme du temps, c'est son droit », a dit le ministre. Et puis : « Les mots que prononce ma collègue [...] n'ont aucun sens » ; « Je vais laisser la collègue s'émouvoir » ; « Tout le monde qui nous écoute a compris que c'est simple » ; « Tout le monde sait ça. Tout le monde. »

Ces commentaires ont ponctué les quatre heures de travaux. « J'ai siégé à d'autres commissions parlementaires. Il y a des débats de temps en temps entre les partis de l'opposition et le gouvernement, mais cela ne se fait jamais sur ce ton-là, avec une intensité comme celle-là », constate M<sup>me</sup> Lamarre.

« C'est sûr que des fois, on n'est pas d'accord, mais jamais on n'essaie d'agresser quelqu'un à répétition. Parce que l'intimidation implique aussi la notion de répétition. C'est très particulier. Les collègues me disent : "Ça n'a pas de bon sens, Diane, comment tu fais pour endurer cela à la journée longue ?" »

La députée affirme s'être forgé une carapace, mais regrette que le ministre Barrette puisse continuer à la dénigrer. « Il semble qu'à l'Assemblée nationale, on considère qu'il est acceptable d'avoir ce comportement-là à répétition. »

### **MALAISE AU SALON BLEU**

Au début de son mandat, le ministre Barrette avait traité Diane Lamarre d'ignorante, d'épileptique et d'architecte du néant. Ses attaques répétées avaient semé le malaise au Salon bleu. Elles ont fini par se retourner contre lui : en mars 2016, le ministre avait dû présenter ses excuses à la critique péquiste en matière de santé.

La lutte contre l'intimidation fait partie des priorités du gouvernement libéral de Philippe Couillard. « Nous devons lutter contre ce phénomène en agissant de manière forte et concertée afin de créer un mouvement de mobilisation dans la société

québécoise », a écrit le premier ministre en préambule au plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer l'intimidation.  
« Chaque citoyen et chaque citoyenne ont le droit de se sentir en sécurité et respectés partout. »

Appelé à réagir aux accusations de M<sup>me</sup> Lamarre, le ministre nous a écrit par courriel : « En aucun cas ai-je fais de l'intimidation à son égard. Rappelons que l'environnement parlementaire en est un de débats. »

Partager 1,4 K

Tweeter

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.